

Centre de vacances
BDK Organisation ASBL
(2021)



TABLE DES MATIERES

IDENTIFICATION DU POUVOIR ORGANISATEUR	4
PROJET PÉDAGOGIQUE	4
PARTIE 1 – RÈGLEMENT D’ORDRE INTÉRIEUR DE NOS STAGES EN BELGIQUE	4
PÉRIODES	4
ACCESSIBILITÉ AU CENTRE DE VACANCES.....	4
RÉPARTITION DES GROUPES	5
LES ACTIVITÉS	5
GARDERIES GRATUITES.....	5
REPAS ET BOISSONS	5
TEMPS DE REPOS	6
VÊTEMENTS ET MATÉRIEL À PRÉVOIR	6
DÉPLACEMENTS À L’EXTÉRIEUR	6
DISPOSITIF D’URGENCE.....	6
FICHE MÉDICALE	6
ACCIDENTS	6
USAGE DE MÉDICAMENTS	7
PERTE – VOL – DÉGRADATION.....	7
DROIT À L’IMAGE.....	7
RÈGLES DE VIE AU SEIN DU CENTRE DE VACANCES BDK	7
VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE	8
PARTIE 2 – RÈGLEMENT D’ORDRE INTÉRIEUR DE NOS SEJOURS EN BELGIQUE	8
PÉRIODES	8
ACCESSIBILITÉ AU CENTRE DE VACANCES.....	8
RÉPARTITION DES GROUPES	8
REPAS ET BOISSONS	9
VÊTEMENTS ET MATÉRIEL À PRÉVOIR	9
HORAIRES	9
DÉPLACEMENTS À L’EXTÉRIEUR	9
DISPOSITIF D’URGENCE.....	9
FICHE MÉDICALE	9
ACCIDENTS	9
USAGE DE MÉDICAMENTS	10
PERTE – VOL – DÉGRADATION.....	10
DROIT À L’IMAGE.....	10
RÈGLES DE VIE AU SEIN DU CENTRE DE VACANCES BDK	10
VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE	11
PARTIE 3 - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES DES STAGES ET SÉJOURS EN BELGIQUE.....	11
MODALITÉS D’INSCRIPTION	11
MODALITÉS DE PAIEMENT	11
POLITIQUE D’ANNULATION	11
CHÈQUE CADEAU.....	12
CARTE DE FIDÉLITÉ.....	12
BON À VALOIR	13
RÉDUCTIONS	13
GARDERIES GRATUITES	13
REPAS ET BOISSONS	13
ATTESTATIONS DE MUTUELLE ET DE FRÉQUENTATION.....	13
DÉDUCTION FISCALE.....	14
PARTIE 4 - GARDERIE « LES Z’ARSOUILLES »	14
LE LIEU	14
L’HORAIRE.....	14

LES REPAS	14
L'ENCADREMENT	14
LES TARIFS	14
MODALITÉS D'INSCRIPTION	14
MODALITÉS DE PAIEMENT	14
DÉDUCTION FISCALE.....	15
CARTE DE FIDÉLITÉ ET RÉDUCTIONS.....	15

IDENTIFICATION DU POUVOIR ORGANISATEUR

Les centres de vacances d'Arlon, de Hatrival, de Léglise, de Mellier, d'Oostduinkerke et de Waremme sont gérés par BDK Organisation ASBL dont le siège social est situé rue du Boquillon 48 à B-6860 Mellier.

Notre site www.mybdk.be comporte toutes les informations nécessaires et relatives aux stages.
Nous sommes joignables au +32(0) 63/43.30.49 du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Nous répondrons avec plaisir à toutes vos questions. Vous pouvez également envoyer un mail à belgique@bdkstages.be.

PROJET PÉDAGOGIQUE

La mission du projet pédagogique consiste à contribuer à l'encadrement, à l'éducation et à l'épanouissement des enfants pendant les périodes de congés scolaires. Il est disponible sur simple demande auprès de BDK Organisation ASBL, disponible auprès des coordinateurs du centre de vacances pendant son fonctionnement et consultable sur le site internet www.mybdk.be.

PARTIE 1 – RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DE NOS STAGES EN BELGIQUE

Périodes

BDK propose des activités à chaque période de congés et de vacances scolaires, à savoir :

- Congé d'automne (Toussaint)
- Vacances d'hiver (Noël et Nouvel An)
- Congé de détente (Carnaval)
- Vacances de printemps (Pâques)
- Vacances d'été (Juillet / Août)

Accessibilité au centre de vacances

Les centres de vacances de l'ITELA et de Waremme sont accessibles à tous les enfants âgés de 3 à 15 ans
Le centre de vacances de l'ISMA accepte les enfants à partir de 2½ ans.
Les stages de football sont accessibles pour les enfants de 6 à 15 ans.

Seuls les enfants propres sont acceptés.

- Enfants porteurs d'handicaps

Le centre de vacances accepte des enfants de type 1 (retard mental léger) et type 3 (troubles du comportement).

Nous demandons cependant aux parents de nous expliquer la spécificité de l'handicap de l'enfant lors de l'inscription afin d'organiser au mieux son intégration.

Nous ne sommes pas en mesure d'accepter des enfants handicapés moteurs en raison des infrastructures qui ne s'y prêtent malheureusement pas.

- Maladies contagieuses

Les enfants victimes de maladies contagieuses seront écartés. Une attention particulière doit être portée à la contagiosité lors de l'examen préalable à l'entrée de l'enfant en centre de vacances. En effet, le report de l'entrée en milieu d'accueil peut être exigé en attendant la disparition de certains symptômes, la confirmation d'un diagnostic ou la fin d'une période d'incubation (varicelle).

- Pédiculose (présence de poux sur la tête)

Les poux ne sont pas en exclusivité dans les écoles. Toutes les collectivités peuvent malheureusement rencontrer un problème de poux. C'est une problématique délicate car elle crée parfois des stigmatisations de certains enfants et de leur famille. Dans la plupart des cas, une fois le traitement entamé, les enfants ne sont plus contagieux.

Les parents seront informés du problème à la fin de la journée et devront réaliser le traitement le soir :

- Peignage des cheveux mouillés avec peigne à poux.
- Traitement local avec un pédiculicide : shampoing à base de Pyrethriinoïdes, lotion à base de Malathion.

Si le traitement a été effectué, l'enfant sera accueilli le lendemain pour participer aux activités. Une éviction de 24 heures pourra être envisagée en cas de pédiculose massive.

Répartition des groupes

Les groupes sont répartis de la manière suivante : 3/5 ans (2 ½ à l'ISMA), 5/7 ans, 7/12 ans, 7/15 ans, 10/15 ans et 12/15 ans. Si le nombre d'enfants le permet, nous subdiviserons les catégories représentées ci-dessus en sous-groupe d'enfants de la même tranche d'âge.

Les activités

Les activités commencent à 9h et se terminent à 16h30. Les enfants doivent impérativement être présents pour 8h45 au plus tard afin de ne pas perturber le début des activités.

Exemple d'une journée type (nous tenons bien entendu compte des besoins de l'enfant pour les breaks et autres temps libres).

09h00 : début des activités

10h30 : collation

10h45 : reprise des activités

12h00 : repas de midi

12h45 : reprise des activités

Moment de détente ou de repos pour les plus petits

15h00 : collation

15h15 : reprise des activités

16h15 : fin des activités

16h20 : rassemblement dans les locaux de garderie pour l'accueil des parents, retour au calme, évaluation collective de la journée.

Une demi-journée est consacrée au thème du stage, l'autre demi-journée, les enfants découvriront une multitude d'activités artistiques, ludiques et sportives.

Dans le courant de la semaine précédant la venue de votre enfant en stage, un mail explicatif vous sera envoyé.

Garderies gratuites

BDK organise des garderies gratuites durant toutes les périodes de stages.

Juillet et août : de 7h30 à 9h et de 16h30 à 19h

Autres périodes : de 8h à 9h et de 16h30 à 18h

Si vous ne récupérez pas vous-même votre enfant, il est obligatoire de compléter le document « d'autorisation parentale », téléchargeable sur notre site Internet qui autorise une tierce personne à le récupérer à votre place.

Repas et boissons

Nous vous demandons de fournir une gourde à vos enfants. Ils disposeront d'eau potable tout au long de la journée. N'oubliez pas de prévoir les collations pour les pauses du matin et de l'après-midi.

Nous insistons sur le fait d'éviter le « suremballage ». Une boîte à tartine contenant gâteaux ou fruits sera préférée.

Pour les repas, trois possibilités s'offrent à vous : votre enfant apporte son casse-croûte, vous lui commandez un sandwich via notre organisation ou un repas chaud.

Si vous souhaitez adapter le régime alimentaire de votre enfant, en cas d'allergie, de végétarisme ou par convictions religieuses, merci de nous en informer dans la case commentaire lors de l'inscription et de le mentionner au moniteur responsable lors de votre arrivée.

Temps de repos

Un espace adapté au repos est aménagé pour les groupes de 2,5 ans à 5 ans. Pour les enfants qui en ressentent le besoin, une sieste est proposée après le repas. Pour les autres, des activités plus calmes sont prévues : lecture d'histoires, dessins, promenades, etc.

Vêtements et matériel à prévoir

Nous vous demandons de prévoir l'équipement et le matériel de votre enfant en fonction du thème du stage et de la météo. Voici une petite check-list de l'équipement utile à prévoir :

- 3/5 ans et 5/7 ans : des vêtements de rechange en cas de petits accidents, langes, lingettes...
- Football : coupe-vent, training, maillot, short, chaussettes hautes, protège-tibia, chaussures de foot à crampons.
- Vélo : prévoir un vélo en bon état (pneus gonflés, freins en état, etc.), petites roues (pour les groupes d'initiation), casque, genouillères.
- Fort boyard, Koh Lanta et autres stages aventure : vêtements et chaussures de rechange.
- Paintball / laser game : chaussures de marche ou à crampons, pantalon long obligatoire.
- Stage nature : vêtement outdoor

Si un stage demande du matériel spécifique ou un équipement adapté, nous vous le ferons savoir au plus tard le vendredi précédent le début du stage.

Il est également important de prendre en considération les conditions climatiques. Par tous les temps, nous vous demandons de prévoir un coupe-vent, des vêtements de rechange, etc. En été, pensez à prévoir casquette, chapeau, crème solaire, etc.

Nous vous conseillons d'inscrire le nom et le prénom de votre enfant sur tous les objets lui appartenant (sac, manteau, vêtements, etc.).

Déplacements à l'extérieur

Dans le cadre de certaines activités (sortie paintball, ferme pédagogique, maison de la pêche, etc.), les enfants peuvent être amenés à se déplacer à l'extérieur du site. Nous vous tiendrons informés des dispositions à prendre si une modification de l'horaire devait avoir lieu ou si un nouveau lieu de rendez-vous devait être fixé.

Dispositif d'urgence

En cas d'urgence, chaque centre de vacances appliquera le plan d'urgence inhérent à l'établissement dans lequel il se trouve.

Des consignes de sécurité, affichées en nombre et facilement accessibles, renseignent le personnel encadrant sur la conduite à suivre en cas d'incendie ou autres.

En cas d'alarme, l'ordre sera d'évacuer les occupants, de suivre les itinéraires d'évacuations et de se rendre au lieu de rassemblement en attendant l'intervention et les consignes des secours.

Fiche médicale

Il est obligatoire de compléter une fiche médicale pour chaque enfant inscrit à l'un de nos stages. Grâce à votre compte client « MyBDK », ce document est informatisé.

Vous devez le compléter et mettre à jour celui-ci avant chaque début de stage via l'onglet « Mes documents » et « Mon profil ».

Accidents

En cas d'urgence, les parents/tuteurs légaux seront avertis le plus rapidement possible. Néanmoins, s'ils ne sont pas joignables et si l'urgence le requiert, l'intervention se fera sans leur consentement.

Les parents/tuteurs légaux, marquent donc leur accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de leur enfant par le responsable du centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. Vous autorisez le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale.

Nous vous remettons les documents d'assurance à faire remplir par le médecin. Cette assurance ne couvre pas les dégâts matériels.

Usage de médicaments

Les animateurs et coordinateurs disposent d'une boîte de premiers secours. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent administrer les médicaments suivants et ce à bon escient : du paracétamol, du désinfectant, une pommade réparatrice en cas de brûlure solaire et calmante en cas de piqûre d'insectes.

Les membres du personnel du centre de vacances ne sont pas habilités à administrer des médicaments aux enfants. Ils sont autorisés à le faire uniquement sur base d'un certificat médical les y autorisant.

Perte – vol – dégradation

L'ASBL BDK Organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels. Ce type d'incident peut être couvert par votre assurance familiale. Ne laissez aucun objet de valeur à vos enfants. En aucun cas, BDK ne pourra être tenu pour responsable de tels actes.

Droit à l'image

Dans le cadre de nos activités, nous photographions et filmons les participants. Ces photos et vidéo peuvent être utilisées dans nos outils de communication, sur notre page internet, nos réseaux sociaux, etc. L'inscription à un stage BDK vaut pour accord d'être ainsi photographié et filmé. En cas de refus de cette clause, le parent/tuteur légal demandeur devra envoyer un mail à l'adresse belgique@bdkstages.be avant le stage.

Règles de vie au sein du centre de vacances BDK

Les moniteurs sont chargés de l'animation et de la surveillance des enfants. Tous les actes posés dans ce cadre devront être en conformité avec les prescriptions du projet pédagogique.

Afin de permettre au personnel du centre de vacances d'exercer correctement son travail, l'enfant est soumis à son autorité.

Les premiers moments de la semaine serviront à rappeler et expliquer le règlement général de la semaine. Ensuite, moniteurs et enfants élaboreront les règles du « bien vivre ensemble ». Une charte de groupe sera donc établie.

Il est important à nos yeux que les enfants s'approprient ces règles et que l'adulte s'en porte garant.

Règles générales du centre de vacances :

Le respect des autres et des choses est de rigueur pour tous et à tout moment. En application de cette règle, il est indispensable de respecter les autres dans leur différence, d'utiliser les lieux et le matériel conformément à leur usage, d'adopter les règles d'hygiène, d'observer le calme pendant les périodes de sieste et de repas. Il est interdit de fumer. Toutes les règles de bienséance sont d'application.

Nous ne tolérerons pas les actes de vandalisme, les vols, les actes et les paroles racistes, tout ceci pourra faire l'objet d'une sanction pouvant aller jusqu'au renvoi définitif du centre de vacances. Tout autre acte de quelque forme que ce soit, ou attitudes discriminatoires comme l'antisémitisme, l'homophobie, le sexisme, l'islamophobie, etc. ainsi que des symboles correspondants seront sévèrement réprimés par l'organisation.

Le non-respect manifeste des règles de vie, ainsi que tout comportement incorrect ou indiscipliné des enfants, fera l'objet d'un avertissement adressé en fin de journée aux parents ou tuteurs légaux via le coordinateur.

Au-delà de deux avertissements, le coordinateur ou responsable du centre de vacances peut décider d'infliger une exclusion temporaire, voir une exclusion définitive en fonction de la gravité des actes commis.

Votre avis nous intéresse

BDK est un centre de vacances qui évolue sans cesse. Afin de nous améliorer et d'être encore plus proche de ce que vous attendez de nous, un document est téléchargeable via notre site internet. N'hésitez donc pas à nous donner votre avis. Nous prendrons en considération vos différentes remarques afin d'améliorer la qualité de nos stages.

PARTIE 2 – RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DE NOS SEJOURS EN BELGIQUE

Périodes

BDK propose des activités à chaque période de congés et de vacances scolaires, à savoir :

- Congé de détente (Carnaval)
- Vacances de printemps (Pâques)
- Vacances d'été (Juillet / Août)

Accessibilité au centre de vacances

Le centre de vacances d'Hatrival est accessible à tous les enfants âgés de 6 à 15 ans.

Le centre de vacances de Oostduinkerke accepte les enfants âgés de 8 à 15 ans.

Le centre de vacances de Mellier, accessible à tous les enfants de 7 à 15 ans.

Seuls les enfants propres sont acceptés.

- Enfants porteurs d'handicaps

Le centre de vacances accepte des enfants de type 1 (retard mental léger) et type 3 (troubles du comportement).

Nous demandons cependant aux parents de nous expliquer la spécificité de l'handicap de l'enfant lors de l'inscription afin d'organiser au mieux son intégration.

Nous ne sommes pas en mesure d'accepter des enfants handicapés moteurs en raison des infrastructures qui ne s'y prêtent malheureusement pas.

- Maladies contagieuses

Les enfants victimes de maladies contagieuses seront écartés. Une attention particulière doit être portée à la contagiosité lors de l'examen préalable à l'entrée de l'enfant en centre de vacances. En effet, le report de l'entrée en milieu d'accueil peut être exigé en attendant la disparition de certains symptômes, la confirmation d'un diagnostic ou la fin d'une période d'incubation (varicelle).

- Pédiculose (présence de poux sur la tête)

Les poux ne sont pas en exclusivité dans les écoles. Toutes les collectivités peuvent malheureusement rencontrer un problème de poux. C'est une problématique délicate car elle crée parfois des stigmatisations de certains enfants et de leur famille. Dans la plupart des cas, une fois le traitement entamé, les enfants ne sont plus contagieux.

Les parents seront informés du problème à la fin de la journée et devront réaliser le traitement le soir :

- Peignage des cheveux mouillés avec peigne à poux.
- Traitement local avec un pédiculicide : shampoing à base de Pyrethriinoïdes, lotion à base de Malathion.

Si le traitement a été effectué, l'enfant sera accueilli le lendemain pour participer aux activités. Une éviction de 24 heures pourra être envisagée en cas de pédiculose massive.

Répartition des groupes

Les groupes sont répartis en groupe en fonction des âges et de la thématique choisie. Si le nombre d'enfants le permet, nous subdiviserons les groupes en sous-groupe d'enfants de la même tranche d'âge.

Repas et boissons

Nous vous demandons de fournir une gourde à vos enfants. Ils disposeront d'eau potable tout au long de leur séjour.

Dans les séjours, l'ensemble des repas seront assurés par BDK Organisation ASBL.

Vêtements et matériel à prévoir

Nous vous demandons de prévoir l'équipement et le matériel de votre enfant en fonction du thème du stage et de la météo.

Si un stage demande du matériel spécifique ou un équipement adapté, nous vous le ferons savoir au plus tard le vendredi précédent le début du stage.

Il est également important de prendre en considération les conditions climatiques. Par tous les temps, nous vous demandons de prévoir un coupe-vent, des vêtements de rechange, etc. En été, pensez à prévoir casquette, chapeau, crème solaire, etc.

Il est important de prévoir des draps pour la literie ainsi qu'un sac de couchage et oreiller.

Équipement de base pour la semaine : le nécessaire de toilette (essuies de bain, savon, brosse à dents, dentifrice, gants de toilettes, etc.), pyjama, vêtements chauds pour le soir, vêtements de sport, de pluies et des vêtements de rechanges.

Nous vous conseillons d'inscrire le nom et le prénom de votre enfant sur tous les objets lui appartenant (sac, manteau, vêtements, etc.).

Horaires

Il vous est demandé de respecter les horaires qui vous sont communiqués via les mails de confirmation d'inscription à nos stages.

Déplacements à l'extérieur

Dans le cadre de certaines activités, les enfants peuvent être amenés à se déplacer à l'extérieur du site.

Dispositif d'urgence

En cas d'urgence, chaque centre de vacances appliquera le plan d'urgence inhérent à l'établissement dans lequel il se trouve.

Des consignes de sécurité, affichées en nombre et facilement accessibles, renseignent le personnel encadrant sur la conduite à suivre en cas d'incendie ou autres.

En cas d'alarme, l'ordre sera d'évacuer les occupants, de suivre les itinéraires d'évacuations et de se rendre au lieu de rassemblement en attendant l'intervention et les consignes des secours.

Fiche médicale

Il est obligatoire de compléter une fiche médicale pour chaque enfant inscrit à l'un de nos stages. Grâce à votre compte client « MyBDK », ce document est informatisée.

Vous devez le compléter et mettre à jour celui-ci avant chaque début de stage via l'onglet « Mes documents » et « Mon profil ».

Accidents

En cas d'urgence, les parents/tuteurs légaux seront avertis le plus rapidement possible. Néanmoins, s'ils ne sont pas joignables et si l'urgence le requiert, l'intervention se fera sans leur consentement.

Les parents/tuteurs légaux, marquent donc leur accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de leur enfant par le responsable du centre de vacances ou par le

service médical qui y est associé. Vous autorisez le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale.

Nous vous remettons les documents d'assurance à faire remplir par le médecin. Cette assurance ne couvre pas les dégâts matériels.

Usage de médicaments

Les animateurs et coordinateurs disposent d'une boîte de premiers secours. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent administrer les médicaments suivants et ce à bon escient : du paracétamol, du désinfectant, une pommade réparatrice en cas de brûlure solaire et calmante en cas de piqûre d'insectes.

Les membres du personnel du centre de vacances ne sont pas habilités à administrer des médicaments aux enfants. Ils sont autorisés à le faire uniquement sur base d'un certificat médical les y autorisant.

Perte – vol – dégradation

L'ASBL BDK Organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels. Ce type d'incident peut être couvert par votre assurance familiale. Ne laissez aucun objet de valeur à vos enfants. En aucun cas, BDK ne pourra être tenu pour responsable de tels actes.

Droit à l'image

Dans le cadre de nos activités, nous photographions et filmons les participants. Ces photos et vidéo peuvent être utilisées dans nos outils de communication, sur notre page internet, nos réseaux sociaux, etc. L'inscription à un stage BDK vaut pour accord d'être ainsi photographié et filmé. En cas de refus de cette clause, le parent/tuteur légal demandeur devra envoyer un mail à l'adresse belgique@bdkstages.be avant le stage.

Règles de vie au sein du centre de vacances BDK

Les moniteurs sont chargés de l'animation et de la surveillance des enfants. Tous les actes posés dans ce cadre devront être en conformité avec les prescriptions du projet pédagogique.

Afin de permettre au personnel du centre de vacances d'exercer correctement son travail, l'enfant est soumis à son autorité.

Les premiers moments de la semaine serviront à rappeler et expliquer le règlement général de la semaine. Ensuite, moniteurs et enfants élaboreront les règles du « bien vivre ensemble ». Une charte de groupe sera donc établie.

Il est important à nos yeux que les enfants s'approprient ces règles et que l'adulte s'en porte garant.

Règles générales du centre de vacances :

Le respect des autres et des choses est de rigueur pour tous et à tout moment. En application de cette règle, il est indispensable de respecter les autres dans leur différence, d'utiliser les lieux et le matériel conformément à leur usage, d'adopter les règles d'hygiène, d'observer le calme pendant les périodes de sieste et de repas. Il est interdit de fumer. Toutes les règles de bienséance sont d'application.

Nous ne tolérerons pas les actes de vandalisme, les vols, les actes et les paroles racistes, tout ceci pourra faire l'objet d'une sanction pouvant aller jusqu'au renvoi définitif du centre de vacances. Tout autre acte de quelque forme que ce soit, ou attitudes discriminatoires comme l'antisémitisme, l'homophobie, le sexisme, l'islamophobie, etc. ainsi que des symboles correspondants seront sévèrement réprimés par l'organisation.

Le non-respect manifeste des règles de vie, ainsi que tout comportement incorrect ou indiscipliné des enfants, fera l'objet d'un avertissement adressé en fin de journée aux parents ou tuteurs légaux via le coordinateur.

Au-delà de deux avertissements, le coordinateur ou responsable du centre de vacances peut décider d'infliger une exclusion temporaire, voir une exclusion définitive en fonction de la gravité des actes commis.

Votre avis nous intéresse

BDK est un centre de vacances qui évolue sans cesse. Afin de nous améliorer et d'être encore plus proche de ce que vous attendez de nous, un document est téléchargeable via notre site internet. N'hésitez donc pas à nous donner votre avis. Nous prendrons en considération vos différentes remarques afin d'améliorer la qualité de nos stages.

PARTIE 3 - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES DES STAGES ET SÉJOURS EN BELGIQUE

Modalités d'inscription

Toutes les inscriptions doivent se faire :

- Soit via notre site internet www.mybdk.be
- Soit via l'application mobile « MyBDK » disponible sur Apple store ou Android Market ;

En cas de problème, vous pouvez contacter notre bureau durant ses heures d'ouvertures : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h au +32(0) 63/43.30.49.

L'inscription à l'un de nos stages implique l'adhésion à nos conditions générales ainsi qu'à notre règlement d'ordre intérieur. Toute inscriptions vous engage à payer le stage et à vous y présenter.

L'inscription se fait par semaine complète et le montant de la participation est de 90€ par enfant sauf pour les thèmes spéciaux. En accord avec ses objectifs pédagogiques, BDK privilégie les inscriptions pour une semaine complète. En effet, les inscriptions à la carte nuisent à la qualité de l'accueil car elles rendent difficiles la cohésion du groupe, sa dynamique et la participation des enfants.

Veillez à bien choisir le thème de stage pour votre enfant. Une fois l'inscription effectuée, le changement de thème sera difficilement possible.

Lorsque vous inscrivez votre enfant, vous recevez automatiquement un récapitulatif d'inscription. Un mail de confirmation avec le montant exact à payer vous parviendra dans les deux jours ouvrables.

En cas de difficulté financière, nous nous engageons à trouver une solution au cas par cas afin de laisser la possibilité à chaque enfant de participer aux activités du centre de vacances. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter notre équipe.

Modalités de paiement

Le montant total à payer est indiqué dans le mail de confirmation. Vous y trouverez les coordonnées bancaires ainsi que la communication à joindre à votre paiement.

Vous disposez d'un délai de 5 jours pour régler le solde.

Il n'est pas possible de payer en liquide, tous les paiements doivent se faire par virement bancaire.

En cas d'inscription 5 jours ouvrable avant le début du stage, il est impératif de vous munir de la preuve de paiement et de vous présenter le premier jour du stage auprès du coordinateur.

Politique d'annulation

Toute annulation engendre des frais.

Pour rappel, votre inscription est prise en compte à partir du moment où vous recevez notre mail de confirmation d'inscription.

- Si vous décidez d'annuler la participation de votre enfant et que le stage de votre enfant est payé dans sa totalité, celui-ci vous sera remboursé uniquement sous la forme d'un bon à valoir après l'application des conditions suivantes :
 - o Annulation plus de 30 jours avant le début du stage : remboursement du montant du stage moins 30 € ;
 - o Annulation entre 30 et 8 jours avant le début du stage : remboursement de 50% du montant du stage ;
 - o Annulation à moins de 8 jours avant le début du stage ou absence injustifiée lors des stages : aucun remboursement

 - Si vous décidez d'annuler la participation de votre enfant et que le stage de votre enfant est impayé dans sa totalité, BDK sera dans l'obligation de vous facturer le stage avec application des conditions suivantes :
 - o Annulation plus de 30 jours avant le début du stage : facturation d'un montant de 30€ ;
 - o Annulation entre 30 et 8 jours avant le début du stage : facturation de 50% du montant du stage ;
 - o Annulation à moins de 8 jours avant le début du stage ou absence injustifiée lors des stages : facturation de 100% du montant du stage.

 - Si vous décidez d'annuler la participation de votre enfant pour maladie ou s'il est absent durant la semaine pour maladie durant 2 jours ou plus, les remboursements suivants seront accordés sous la forme d'un bon à valoir après présentation d'un certificat médical :
 - o Absence de 2 jours : 20€ ;
 - o Absence de 3 jours : 30€ ;
 - o Absence de 4 jours : 40€ ;
 - o Absence de 5 jours : 50€ ;
- Attention, le certificat médical doit nous parvenir dans les 3 jours ouvrables par mail à l'adresse belgique@bdkstages.be ou par courrier à l'adresse suivante : BDK Organisation – Rue du Boquillon 48 à 6860 Mellier. Il vous est également possible de le donner au coordinateur du site en vous rendant sur place. Si le certificat médical ne nous a pas été transmis dans les délais impartis, la demande de remboursement ne sera pas prise en considération.
- BDK se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre d'enfants inscrits n'est pas suffisant. Nous vous préviendrons par mail ou par téléphone au plus tard une semaine avant le début du stage. Nous vous proposerons dès lors une solution de remplacement. Si aucun changement n'est possible, l'intégralité du montant perçu vous sera remboursée.

Chèque cadeau

Si vous disposez d'un chèque cadeau, il est impératif de le mentionner à l'inscription dans la case « communication » en précisant le montant et la provenance.

Si votre « stage cadeau » est inférieur au montant du chèque, vous ne bénéficierez pas de la différence.

Si votre « stage cadeau » est supérieur au montant du chèque, vous devrez payer la différence.

Vous devez obligatoirement remettre ce chèque au coordinateur le premier jour du stage. Dans le cas contraire, vous serez toujours redevable du montant total.

Carte de fidélité

A la demande, vous pouvez recevoir une carte de fidélité pour la participation de vos enfants au centre de vacances. Il suffit de la réclamer auprès du coordinateur lors du premier jour de stage.

La carte est valable pour toute la famille (frères et sœurs). Un stage payant par enfant vous donne droit à un tampon. Après 3 tampons, vous bénéficiez d'une semaine de sandwiches gratuits. Après 10 tampons, 1 stage gratuit d'une valeur de 90€.

Lorsque vous avez récolté suffisamment de tampons, il vous suffit de mentionner l'avantage choisi dans l'onglet commentaire lors de l'inscription en ligne.

Conservez bien votre carte de fidélité cachetée. Elle sera à remettre au responsable le premier jour du stage de votre enfant.

Bon à valoir

Si vous disposez d'un bon à valoir, il est impératif de le mentionner à l'inscription dans la case « réduction » en précisant le montant.

Si votre bon à valoir est inférieur au montant du stage choisi, vous devrez payer la différence.

Si votre bon à valoir est supérieur au montant du stage, le coordinateur vous remettra la différence sous cette même forme.

Il est obligatoire de remettre ce bon au coordinateur le premier jour du stage. Dans le cas contraire, vous serez toujours redevable du montant total.

Réductions

BDK, en collaboration avec ses partenaires, vous offrent des avantages si vous êtes membre chez l'un de ceux repris ci-dessous :

- Partenamut : 10% sur un stage de base à 90€
- Solidaris Liège : 5% sur un stage de base à 90€
- FMSB : 5% sur un stage de base à 90€

Garderies gratuites

Tout retard sera pénalisé d'une indemnité forfaitaire de 10 € par tranche de 10 minutes payable comptant. Les parents sont tenus de respecter ces conditions, dans le cas contraire BDK s'autorise le droit de refuser votre enfant sans aucun remboursement possible.

Repas et boissons

Pour le repas, trois possibilités s'offrent à vous :

- | | |
|-----------------------------|--------------|
| - Casse-croûte de la maison | 0 €/semaine |
| - Sandwichs | 20 €/semaine |
| - Repas chauds | 30 €/semaine |

Les repas sont à commander lors de l'inscription. Par souci d'organisation, le choix des repas se fait par semaine complète. Il est impossible de le modifier en cours de semaine.

Les stages en internat comprennent, dans leur prix, les repas (déjeuner, dîner et souper) pendant toute la durée du séjour. Il n'y a donc pas lieu de sélectionner des repas supplémentaires. L'accueil le premier jour du stage se fait généralement en soirée, le samedi ou le dimanche suivant le lieu du séjour. Les enfants doivent donc impérativement avoir souper avant d'intégrer leur groupe de stage. Dans le cas où le séjour touche à sa fin dans la matinée, les enfants déjeuneront tous ensemble avant de partir. Par contre, si le séjour se termine en fin de journée, ils termineront leur stage avec le repas du midi et n'auront pas souper au moment du départ.

Si vous souhaitez adapter le régime alimentaire de votre enfant, en cas d'allergie, de végétarisme ou par convictions religieuses, merci de nous en informer dans la case commentaire lors de l'inscription et de le mentionner au moniteur responsable lors de votre arrivée.

Attestations de mutuelle et de fréquentation

A la fin du stage, vous pourrez télécharger vos attestations de fréquentation et de mutuelle grâce à votre compte « MyBDK » via l'onglet « financier » en cliquant sur « attestations ».

Déduction fiscale

BDK est reconnu par le Ministre de l'Enfance, de l'aide à la Jeunesse et de la Santé entant que « Centre de Vacances ONE ». Ceci vous donne la possibilité de déduire de vos impôts le montant des stages en frais de garde. Vous retrouvez l'attestation pour cette déduction fiscale grâce à votre compte « MyBDK » via l'onglet « financier » en cliquant sur « attestations ».

PARTIE 4 - GARDERIE « LES Z'ARSOUILLES »

Le lieu

Dans un premier temps, les garderies seront proposées uniquement sur ARLON. Suivant la période, dans les écoles de l'ISMA ou de l'ITELA.

L'horaire

Les matinées sont prévues de 8h à 13h (temps de midi inclus) et les après-midis sont prévus de 13h à 18h (arrivée après le temps de midi).

Les repas

Les repas de midi ne sont pas compris. Vous devez impérativement prévoir le casse-croûte de votre enfant de même que sa collation et sa gourde.

L'encadrement

Ces garderies seront dispensées chaque jour par des moniteurs brevetés !

Les tarifs

Les garderies sont proposées au prix de 13 €/demi-journée ou 25 €/journée complète. Il n'y a pas de tarif préférentiel pour une semaine complète.

Modalités d'inscription

Toutes les inscriptions doivent se faire :

- Soit via notre site internet www.mybdk.be
- Soit via l'application mobile « MyBDK » disponible sur Apple store ou Android Market ;

En cas de problème, vous pouvez contacter notre bureau durant ses heures d'ouvertures : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h au +32(0) 63/43.30.49.

L'inscription à l'un de nos stages implique l'adhésion à nos conditions générales ainsi qu'à notre règlement d'ordre intérieur. Toute inscriptions vous engage à payer le stage et à vous y présenter.

L'inscription se fait par demi-journée et le montant de la participation est de 13€/demi-jour et 25€ pour une journée complète.

Lorsque vous inscrivez votre enfant, vous recevez automatiquement un récapitulatif d'inscription. Un mail de confirmation avec le montant exact à payer vous parviendra dans les deux jours ouvrables.

En cas de difficulté financière, nous nous engageons à trouver une solution au cas par cas afin de laisser la possibilité à chaque enfant de participer aux activités du centre de vacances. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter notre équipe.

Modalités de paiement

Le montant total à payer est indiqué dans le mail de confirmation. Vous y trouverez les coordonnées bancaires ainsi que la communication à joindre à votre paiement.

Il n'est pas possible de payer en liquide, tous les paiements doivent se faire par virement bancaire.

Déduction fiscale

Les garderies sont déductibles fiscalement de votre déclaration d'impôts.

BDK est reconnu par le Ministre de l'Enfance, de l'aide à la Jeunesse et de la Santé entant que « Centre de Vacances ONE ». Ceci vous donne la possibilité de déduire de vos impôts le montant des stages en frais de garde. Vous retrouvez l'attestation pour cette déduction fiscale grâce à votre compte « MyBDK » via l'onglet « financier » en cliquant sur « attestations ».

Carte de fidélité et réductions

Les cartes de fidélité BDK ne sont pas valables pour les garderies. De même qu'aucune réduction n'est possible (mutuelle, entreprise et autre).